

Compte rendu de lecture :
Lexique Actif du français
I. Mel'čuk et A. Polguère

Hélène Manuélian

Octobre 2007

L'ouvrage se compose de deux parties. La première partie constitue un manuel de lexicographie fondé sur des données réelles et la seconde contient un échantillon du dictionnaire issu des travaux des deux chercheurs. L'ensemble de l'ouvrage doit être relié au site de l'observatoire de linguistique sens-texte, dont l'adresse est la suivante

<http://olst.ling.montreal.ca/laf>

La première partie de l'ouvrage s'articule autour de quatre chapitres : un rappel des notions de base, une présentation de la structure du lexique actif du français (LAF), suivie de son mode d'emploi, et enfin un chapitre donnant toutes les conventions employées dans le dictionnaire. Nous présenterons brièvement le contenu de chacune de ces parties.

Le premier chapitre présente les fondements théoriques de la lexicographie telle que la conçoivent Polguère et Mel'čuk. Pour présenter leur théorie, les auteurs commencent par donner les caractéristiques principales du dictionnaire. Il s'agit d'un *dictionnaire spécialisé*. Contrairement aux dictionnaires usuels, le LAF n'organise pas ses entrées autour de définitions lexicographiques, mais autour de dérivations sémantiques et de collocations. De plus, le LAF est un *dictionnaire d'encodage* et non pas de décodage. Il « aide à s'exprimer » disent ses auteurs. On peut aussi dire que le LAF est un *dictionnaire formalisé* : le nombre d'informations qu'il contient est important, et surtout, son organisation est systématique. Par conséquent, il a été nécessaire d'employer des formalisations pour le présenter. Enfin, le LAF est un *échantillon de dictionnaire*. Son but est de proposer une nouvelle façon de décrire le lexique, et de servir de modèle pour l'enseignement des connaissances lexicales. Les auteurs entrent ensuite dans la présentation des concepts théoriques qui sous-tendent la conception du dictionnaire. Les

éléments du lexique sont décrits autour de deux axes :

- les dérivations sémantiques, qui, comme les dérivations morphologiques, reposent sur une parenté entre les mots. Il ne s’agit plus là d’une parenté de forme, mais d’une parenté de sens. Ainsi, la lexie GALOP aura pour dérivés les mots TROT et COURSE.
- Les collocations, qui sont des combinaisons de lexies construites selon des contraintes extrêmement précises.

Les deux axes de description lexicographiques sont reliés par la notion de lien lexical orienté. Un lien lexical peut être paradigmatique ou syntagmatique. Le premier type sous-tend la dérivation sémantique, alors que le second sous-tend les collocations. Ainsi, on aura comme exemple de lien lexical paradigmatique :

instrument(couper) = couteau, hache, scalpel...

et comme exemple de lien lexical syntagmatique

intensificateur(méchant) = comme la gale, comme une teigne...

Les liens lexicaux sont tous présentés de la même manière : il sont décrits, puis illustrés par leur réalisation possible en langue. Le premier chapitre se termine par la présentation détaillée de la nomenclature du dictionnaire (3 000 vocables, 20 000 liens lexicaux, et il ne s’agit que d’un échantillon !) ainsi que les dictionnaires apparentés au LAF.

Le deuxième chapitre du manuel présente la structure du LAF : Nous n’entrons pas ici dans le détail de la macrostructure qui est présentée comme standard. La microstructure du LAF est quant à elle très particulière : chaque article est composée des éléments suivants :

- une étiquette sémantique, qui correspond *grosso modo* au genre prochain du mot-vedette ;
- une formule actancielle, qui ne concerne que les mots-vedettes qui sont des prédicats sémantiques et qui donne la liste des actants contrôlés par le mot ;
- les dérivations sémantiques et collocations du mot-vedette ;
- des exemples ;
- la liste des locutions incluant le mot-vedette.

Le troisième chapitre de l’ouvrage donne un mode d’emploi du LAF en quatre points.

Est présentée tout d’abord, l’organisation sémantique de la nomenclature. Les lexies sont hiérarchisées par leur étiquetage sémantique. Cette hiérarchie est considérée comme un produit dérivé du LAF parce qu’elle a été

construite à partir des lexies décrites. Elle est propre au français, est relativement plate, et il s'agit d'une hiérarchie d'héritage multiples (la catégorie INDIVIDU QUI PRATIQUE UN MÉTIER hérite des propriétés de INDIVIDU et de MÉTIER. Elle inclut par ailleurs d'autres liens que l'hypéronymie, relevant plutôt de la dérivation sémantique. Les lexies sont par ailleurs regroupées par champ sémantique, sans méthodologie particulière, de façon intuitive.

Les auteurs proposent ensuite une présentation de la recherche d'information dans le LAF. Le dictionnaire est un dictionnaire d'encodage. On montre donc comment trouver « Comment ça se dit ? », grâce à un exemple simple. Ensuite, on présente une façon d'utiliser le LAF pour découvrir les familles de lexies, soit à partir des étiquettes sémantiques, soit à partir des champs sémantiques.

Les auteurs terminent le chapitre par deux sections concernant l'enseignement des connaissances lexicales. Ils sont convaincus que cet enseignement doit se faire tôt, contrairement à l'usage. Par ailleurs toute une section est consacrée à l'utilisation du LAF lui-même, pour l'enseignement du français, et en particulier l'enseignement du vocabulaire, par des activités d'exploration du lexique (soit en élaborant des mini-lexiques, soit en étudiant la polysémie), par des activités de production linguistique et des activités lexicographiques.

La première partie du manuel s'achève par un chapitre présentant les conventions utilisées dans le dictionnaire.

La deuxième partie du livre se constitue du LAF à proprement dit. Nous ne commenterons pas cette partie. Signalons simplement qu'elle est parfaitement conforme à ce qui a été annoncé dans le manuel, et permet de voir la systématisme de la méthode des auteurs. On se contentera d'en donner un extrait significatif :

ÉLOGIEUX, adjectif; fém *élogieuse*

- a RELATIF À UN TYPE D'ÉNONCÉ: *Il a fait un compte rendu élogieux de cet ouvrage.*
- b [PERSONNE] QUI EXPRIME UN ÉNONCÉ D'UN CERTAIN TYPE: *Tous ses professeurs sont élogieux à son propos.*

a RELATIF À UN TYPE D'ÉNONCÉ [= à l'éloge 1]
[Communication langagière X] élogieuse à propos de la personne Y
[= «à l'endroit de» N, «à propos de» N, «vis-à-vis de» N] ou de Z de Y [= «à propos de» N, «vis-à-vis de» N]

☞ louangeur; flatteur

Ant. critique, négatif **De façon très marquée** très < extrêmement // dithyrambique

On vient de publier en France un compte rendu élogieux de l'ouvrage de Morris.

b QUI EXPRIME UN ÉNONCÉ D'UN CERTAIN TYPE [= qui fait un éloge 1]
[Personne X] élogieuse à propos de la personne Y [= «à l'endroit de» N, «à propos de» N, sur N, «vis-à-vis de» N] ou de Z de Y [= «à propos de» N, sur N, «vis-à-vis de» N]

☞ louangeur; flatteur; admiratif

Ant. critique, négatif; opposé [à N_{Y/Z}] **De façon très marquée** très < extrêmement // dithyrambique [X] être É. être, se montrer [-] // faire l'éloge 1 [de N_Y]

Tous les représentants syndicaux sont très élogieux à son endroit.

En conclusion, cet ouvrage constitue un excellent manuel de lexicographie, rappelant les notions fondamentales de la discipline très clairement, en les illustrant par des exemples utiles et convaincants, et cela, même pour les personnes peu familières de la lexicologie explicative et combinatoire.